



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue virtuellement à 19h00 le mardi 3 mai 2022.

Étaient présents :

M. François Bélanger	Directeur
M. Mohamed Yaguine Dramé	Parent
Mlle Charlie Huguet-Latour	Élève
Mme Isnino Ibrahim Ahmed	Parent
M. Pascal Imbeault	Représentant de la communauté
Mme Vicki Laframboise	Parent
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
Mme Kristine Marinacci	Parent
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
Mme France Paquette	Professionnel
M. Frédéric Vairel	Parent
Mlle Lucrèce Yolande Petnga	Élève
Mme Caroline Desrochers	Parent
M. Jocelyn Blondin	Représentant de la communauté

Était absent :

Mme Meriem Houanti	Enseignante
Mme Valérie Poulin	Parent

Invités :

Mme Christine Reid	Gestionnaire administratif
--------------------	----------------------------

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est demandé d'ajouter trois points dans la section Dossiers.

6.2 Voyages

6.3 Calendrier scolaire 2022-2023

6.4 Ruisseau

Il est proposé par Mme Paquette et appuyé par Mme Lessard d'adopter l'ordre du jour du 3 mai 2022.

Adoption CÉ 21-22-34

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

2. Message des représentantes/représentants

2.1 Mot des élèves

Information

Le président du conseil d'établissement, M.Dramé, souhaite la bienvenue à la représentante des élèves, Charlie Huguet-Latour.

Mlle Charlie informe les membres du conseil d'établissement que la fin de l'année arrive à grands pas. Le conseil des élèves fera plusieurs activités d'ici la fin de l'année : karaoké, bingo et Noël des campeurs. De plus, Mlle Charlie rapporte que la semaine de la bienveillance fut grandement appréciée par les élèves.

2.2 Mot du membre de la communauté

Information

Monsieur Blondin informe les membres du conseil d'établissement que la police a démantelé les campements des itinérants à l'arrière de l'école, près du ruisseau. Toutefois, les gens se sont réinstallés. C'est un cercle vicieux. La police a fait l'arrestation d'une itinérante et un suivi est fait. Des discussions seront entamées avec M.Morin et le centre de services afin que la situation soit résolue au début septembre, lors de la rentrée scolaire.

Monsieur Blondin informe également le CÉ qu'il y a présentement un appel fait aux parents et aux adolescents en ce qui concerne les camps de vacances. Il y a une pénurie au niveau du personnel. On demande aux adolescents et aux jeunes adultes de postuler. Si la ville n'est pas en mesure de trouver des animateurs pour les camps, ceux-ci seront annulés. Monsieur Blondin demande s'il serait possible de faire des messages aux élèves de l'école via les messages de la journée et via la page Facebook.

2.3 Mot du représentant au comité de parents

Information

M. Dramé informe les membres du conseil d'établissement que lors de la dernière rencontre de parents, le CSSPO a beaucoup discuté de la sécurité des élèves et du personnel dans les établissements scolaires puisqu'il y a eu des menaces faites aux gens qui fréquentent l'école secondaire de l'Île. La prudence est de mise, mais le CSSPO fait tout ce qu'il peut dans le but de diminuer les craintes des parents, des élèves et du personnel. Par ailleurs, lors de la dernière rencontre, le comité de parents a revu la politique de contribution de la part des parents. Le CSSPO a demandé aux parents qui ont des commentaires de leur faire parvenir avant le 26 mai 16h00. Finalement, le calendrier scolaire 2023-2024 a été présenté.

2.4 Mot de la représentante au comité EHDA

Information

Mme Laframboise informe les membres du conseil d'établissement que le CSSPO développe des programmes sélectifs. Lors de la première consultation quelques statistiques ont été présentées. Selon le centre de services, 21% des élèves qui terminent leur 6^{ème} année opteront de fréquenter un établissement scolaire privé pour le secondaire. De plus, il a été prouvé que plus une école est hétérogène, plus les élèves en ressortent gagnants. Cela dit, le CSSPO cherche une approche plus égalitaire.

3. Message du Président

3.1 Mot du président

M. Dramé remercie M. Bélanger d'avoir mis en place, rapidement, des dispositions qui ont permis aux élèves de se sentir en sécurité à l'école. La menace du 13 mai a secoué plusieurs familles. Il est à prévoir que plusieurs parents garderont leurs enfants à la maison le 13 mai puisqu'ils sont inquiets. Ainsi, le taux d'absentéisme dans l'école sera très élevé. M. Dramé demande à M. Bélanger si les parents doivent motiver l'absence de leur enfant lors de cette journée.

Monsieur Bélanger demande que les parents motivent l'absence de leurs enfants lors du 13 mai. De plus, monsieur Bélanger informe les membres du CÉ qu'un courriel sera envoyé prochainement aux familles dans le but de les rassurer. Il sera précisé que pendant toute la journée du 13 mai, une présence policière sera constante sur le terrain de l'école.

Mme Isnino précise que les auteurs des menaces faites envers les écoles secondaires du Versant et Nicolas Gatineau ont été retrouvés. Toutefois, ceux qui sont responsables des menaces envers de l'Île n'ont pas encore été retrouvés.

3.2 Budget du CÉ 2021-2022

M. Dramé rappelle aux membres du conseil d'établissement qu'une somme de 750\$ est allouée et que celle-ci doit être utilisée d'ici la fin de l'année scolaire. Si les sous ne sont pas dépensés, le montant d'argent sera retourné au CSSPO.

Il est proposé que la prochaine rencontre soit en présentiel et qu'un repas soit servi. Le traiteur Beirut est proposé par M.Lavoie Morin et par Mme Ibrahim.

4. Mot du directeur

4.1.1 Suivi menaces réseaux sociaux

M. Bélanger informe les membres du conseil d'établissement que le dimanche de Pâques, un parent a communiqué avec lui afin de partager le message qui circulait sur les réseaux sociaux. Immédiatement, M. Bélanger a communiqué avec le CSSPO et le service de police. Une plainte officielle a été déposée. La situation demande beaucoup de travail et d'adaptation de la part de tous. Puisque d'autres écoles de la région ont également été victimes de menaces, la police pense qu'il s'agit d'un phénomène des réseaux sociaux. En ce moment, l'auteur ou les auteurs ayant fait des menaces envers la communauté de l'Île n'a ou ont pas été retrouvés. Toutefois, l'enquête se poursuit.

M. Bélanger informe les membres du CÉ des mesures qui ont été mises en place depuis la menace. D'abord, il y a eu ajout de trois agents de sécurité. Ensuite, il y a une plus grande présence policière sur le terrain de l'école lors des pauses et du dîner. Enfin, tous les visiteurs sont accompagnés d'un agent de sécurité lorsqu'ils circulent dans l'école. Depuis l'implantation de ces mesures, la direction a noté que le taux d'absentéisme a diminué. Il y a un retour à la normal dans l'école.

4.1.2 Suivi visite de l'IB

La semaine dernière, l'école secondaire de l'Île a accueilli des gens de l'IB dont le mandat était d'évaluer le programme. M. Bélanger remercie tout le personnel du programme intermédiaire, surtout M. Jean-François Simard et M. Joffrey Huguet-Latour. Il est très fier de l'équipe, des élèves et des parents. Selon les recommandations proposées par les évaluateurs, l'équipe de travail améliorera le programme.

4.1.3 Prix Force Avenir

Force Avenir est un programme qui permet de mettre en valeur des élèves, des enseignants et des programmes. Cette année, M. Pierre-Luc Beauregard est nommé pour personnel engagé. Mlle Charlie Huguet-Latour est nommée pour élève engagée.

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2021

Adoption

Il est proposé par Mme Marinacci et appuyé par M. Lavoie Morin d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 avril 2022.

Adoption CÉ 21-22-35

5.2 Suivi du procès-verbal

Aucun suivi

6. Dossiers :

6.1 Frais scolaire

Adoption

Mme Christine Reid informe les membres du CÉ que le coût de l'agenda pour l'année prochaine a augmenté d'un dollar. Cette année le coût de l'agenda était de 5\$, mais l'an prochain, le coût sera de 6\$. Par ailleurs, Mme Reid informe les membres que dans le but de faciliter l'entrée scolaire des élèves l'an prochain, l'école ne fournira plus le cadenas. En faisant cela, les élèves pourront se pratiquer à ouvrir le cadenas à la maison avant la rentrée scolaire. Ensuite, Mme Reid présente des tableaux concernant les frais scolaires exigés aux parents. Mme Reid mentionne que le coût maximal visé est 200\$ par enfant. Toutefois, selon le choix de cours, la facture peut varier. Par exemple, certains enseignants utilisent des cahiers d'exercices alors que d'autres non. Si un enseignant demande aux parents d'acheter un cahier d'exercices, le coût de la reprographie est de 5\$. Si un enseignant ne demande pas aux parents d'acheter un cahier d'exercices, le coût de la reprographie est de 15\$.

Il est proposé par M. Vairel et appuyé par Mme Ibrahim d'adopter les frais scolaire 2022-2023.

Adoption CÉ 21-22-36

6.2 Voyages

Information

M. Lavoie Morin demande à M. Bélanger si l'an prochain le CSSPO permettra l'organisation de voyage. M. Bélanger informe M. Lavoie Morin qu'il sera possible aux élèves de partir en voyage puisqu'il y a allègement des mesures sanitaires. Les demandes des enseignants organisateurs ne seront pas exigées à la fin de cette année scolaire. Les demandes devront être faites au début de l'année scolaire 2022-2023.

M. Lavoie Morin se questionne quant à la procédure de voyage. Il serait important de réviser le document. M. Bélanger regardera le tout avec la direction prochainement.

6.3 Calendrier scolaire

Information

Mme Ibrahim aimerait que les élèves de l'école secondaire de l'Île soit sensibilisé au Ramadan. Le Ramadan est un mois de jeûne. À la fin de ce mois, il y a une grande fête : l'Aïd. Serait-il possible d'organiser un dîner partage, à l'agora, l'an prochain afin que les élèves puissent apprendre ce que cette fête représente pour plusieurs élèves dans l'école ?

6.4 Ruisseau

Information

Toutes les questions concernant ce point ont déjà été répondues.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Autres questions

Aucune autre question.

9. Levée de l'assemblée

Adoption

Il est proposé par M. Vairel et appuyé par Mme Lessard de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 21-22-37